

GRÉSIVAUDAN

GRÉSIVAUDAN

Une collecte d'épaves lancée à l'échelle du territoire

La moisson devrait être bonne cette année. La communauté de communes Le Grésivaudan s'apprête à récolter, ici et là sur l'ensemble du territoire, les épaves de voitures. Gratuite, cette vaste opération est une première. « Historiquement, une initiative avait été mise en place par la Ciage (*). On a repris cette idée mais cette fois, à l'échelle des 47 communes », rappelle le président François Brottes.

Nettoyer le paysage des véhicules hors d'usage qui sont autant une pollution visuelle que pour les sols, tel est l'objectif affiché. « C'est un premier geste fort » et il n'est pas exclu que d'autres opérations pour les encombrants soient mises en place.

Reste maintenant aux particuliers intéressés à se faire connaître. « Sur ma commune, j'ai déjà repéré une dizaine de véhicules », explique Gérard Cohard, maire de La Ferrière et vice-président délégué à l'Environnement.

Valoriser les déchets

Le petit budget alloué à cette collecte (2 500 euros) ne reflète pas sa dimension ni ses bénéfices pour la nature. L'enlèvement des épaves a certes un coût mais il sera compensé par les marchés signés avec les ferrailleurs. « Nous allons faire appel à des entreprises agréées qui ont une capacité à recycler correctement



Gérard Cohard, vice-président délégué à l'Environnement : « L'acier et l'aluminium des épaves seront recyclés ». Le maire de La Ferrière en a déjà repérées plusieurs sur sa commune.

et à valoriser les déchets », développe M. Cohard. Pour mémoire, entre 2001 et 2007, la Ciage qui réalisait cette opération tous les deux ans, avait récupéré 168 véhicules. L'impact positif sur l'environnement et les ressources préservées (voir ci-contre) est attendu cette fois-ci à l'échelle du Grésivaudan. « Nous ne savons pas si nous allons être victimes de notre succès », relève Nathalie Gaillard, directrice du pôle Développement durable. Mais quel que soit le nombre d'épaves collectées, « cette opération s'inscrit aussi comme un message » de protection de la nature.

Estelle ZANARDI

* La Ciage qui a été dissoute était composée de 9 communes : Les Adrets, Allevard, Barraux, La Flachère, Goncelin, Morêt-de-Mailles, Theys, Saint-Vincent-de-Mercuze, Le Touvet.



Le recyclage permet aussi de préserver les ressources

Voici quelques données sur le recyclage permettant de comprendre quelles ressources peuvent ainsi être sauvées.

Pour une tonne recyclée d'acier, on économise : 1,92 tonne de minerai de fer et 0,63 tonne de charbon ; 11,57 m³ d'eau ; 1,78 tonne équivalent CO₂ soit 11 867 km en voiture.

Pour une tonne d'aluminium et suivant les mêmes critères, on économise : 2,44 tonnes de minerai ; 1,07 m³ d'eau ; 6,89 tonnes équivalent CO₂ soit 45 933 km en voiture.

REPÈRES

EN PRATIQUE

La collecte des épaves de véhicules à destination des particuliers démarrera mi-juin. Elle sera gratuite et organisée sur les 47 communes du territoire.

Les personnes intéressées peuvent retirer un dossier d'inscription au siège du Grésivaudan ou bien le télécharger sur le site internet : www.le-gresivaudan.fr.

Doivent également être jointes au dossier les pièces administratives : carte grise du véhicule hors d'usage, photocopie d'une pièce d'identité du propriétaire du véhicule et un certificat de non gage.

Date limite de dépôt des dossiers : le 23 mai.

Renseignements : Le Grésivaudan, communauté de communes, 115 rue Louis-Néel, Crolles. Tel. 04 76 08 04 57.

QUELQUES CHIFFRES

En France, 1,8 million de véhicules sont mis au rebut chaque année, représentant 1,6 million de tonnes de déchets.

Les métaux ferreux (acier) et non ferreux (aluminium) représentent 70 à 75 % du poids total des véhicules.

Acier et aluminium mettent 100 ans à disparaître. Ils sont 100 % recyclables et ce à l'infini.